

## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le quatre Septembre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page

L'an deux mille quatorze, le quatre septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 28 Août 2014.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADÉ, Jean-Luc FAVRETTO, Josette LAGORCE, Franck POURTAL, Alain BATAÇ, Hélène DENOST, Marie-Pierre POUGET, Marie-Catherine ROHOF, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Jean-Luc RABOISSON, Sophie BUYTAERT, Sébastien BAGGIO, Cédric MEYROU, Aurélie COMBESCOT, Francis CARNET GUILLOT

**Absents excusés** : Néant

**Absent non excusé** : néant

**Procurations** : néant

**Secrétaire de séance** : Florentine POUCHIN N'GAPELE

### **Adoption de l'ordre du jour**

\* Débat sur les points suivants :

- organisation du repas des aînés
- utilisation de l'ancienne salle de judo de la salle des fêtes
- décor et illumination de Noël
- éclairage public
- espace cinéraire
- nouveau site internet de Montcaret
- agenda internet des réunions

- Commissions et syndicats
  - Bâtiments (salle multi activités)
  - Voirie (programme du point à temps)
  - Assainissement collectif 4° tranche
  - Lien social
  - Marché
  - Rues

- Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Les comptes-rendus des conseils municipaux des réunions du 12 juin 2014, 20 juin 2014 et du 10 juillet 2014 sont adoptés à l'unanimité et signés par tous les membres du Conseil.

## **ORDRE DU JOUR**

### **ORGANISATION DU REPAS DES AINES**

M. le Maire rappelle que dans leur profession de foi les conseillers s'étaient engagés à organiser un repas des aînés. Pour prévoir un budget raisonnable, le repas sera proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus, ce qui représente environ 213 personnes. Les conjoints et conjointes n'ayant pas l'âge requis participeront financièrement. La date serait fixée au 1<sup>er</sup> février 2015.

La commission "lien social" s'occupera de récolter les devis.

### **UTILISATION DE L'ANCIENNE SALLE DE JUDO DE LA SALLE DES FETES**

Dans le cadre de leurs activités respectives, Les associations des jeunes de la commune et Ria Pita sont en recherche d'un lieu sur la commune.

Elle souhaite solliciter le Conseil afin d'étudier une utilisation possible de l'ancienne salle de judo à la salle Maurice Bonamy. Une présentation des projets respectifs est présentée sur video-projecteur. Il est noté que Florentine POUCHIN et Marie-Pierre POUGET présidentes des associations concernées ne participeront pas au débat.

M. le maire rappelle que l'accessibilité des salles publiques doit répondre aux 4 handicaps (visuel, physique, auditif et sensoriel). Il est proposé que la commission des bâtiments rencontre M Sicre pour vérifier la possibilité d'utiliser cette salle qui est située à l'étage. M. Francis Carnet Guillot aurait souhaité recevoir le dossier plus tôt pour l'examiner. Florentine POUCHIN propose d'envoyer une copie du projet aux conseillers par courriel pour qu'ils puissent l'étudier.

### **DECOR ET ILLUMINATION DE NOEL**

Afin de procéder aux décorations de Noël sur la commune, M. le maire a demandé un devis à l'entreprise BREZAC pour la pose et la dépose des illuminations. Les installations pourraient être effectuées vers le 10 décembre puis retirées environ 1 mois après.

Mme ROHOFF propose de concerter la municipalité de LAMOTHE MONTRAVEL pour avoir un retour d'expérience sur les services de cette entreprise.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

M le Maire informe le Conseil que des doléances provenant d'administrés lui ont été transmises quant à l'éclairage de certains quartiers la nuit. Pour rappel, les luminaires de la commune sont éteints à partir de 22h pour des raisons d'ordre économique. M MELNIK chargé des éclairages publics au SDE24 a réalisé un état des lieux. Il ressort que les éclairages sur la zone de l'église et de la villa gallo-romaine sont maintenus et la commission SDE24 se réunira pour poursuivre cette étude.

M RABOISSON indique un dysfonctionnement dans les quartiers La petite Borie et à Maillot.

Concernant l'éclairage devant chez M BUISSON qui a été retiré, un devis est en cours pour réinstaller un candélabre sur cette zone.

## **ESPACE CINERAIRE**

De nouvelles caves urnes doivent être rachetées. A ce jour, seul 2 devis ont été proposés. Le Maire propose de surseoir en attendant la réception d'un 3<sup>ème</sup> devis. Il est à noter que cette dépense n'était pas prévue au budget.

## **NOUVEAU SITE INTERNET DE MONTCARET**

Mme Florentine POUCHIN informe le Conseil que la commission communication projette une refonte du site de la commune. La maquette est présentée. Le site intègrera un visuel plus dynamique et plus adaptés aux contenus.

## **AGENDA INTERNET DES REUNIONS**

Mme Florentine POUCHIN informe le Conseil qu'ils peuvent consulter par internet les agendas des rendez-vous des commissions et les réservations de salle. Afin de veiller à la confidentialité des réservations, seuls les états d'occupation seront publiés.

Il est noté que les réservations de la salle des fêtes par les associations sont devenues anarchiques. Il est proposé que lors de la prochaine réunion pour les demandes de subventions, les associations devront présenter leurs demandes. La commission associations statuera sur les demandes.

## **COMMISSIONS ET SYNDICAT**

### **BATIMENTS : Salle Multi activités**

Une réunion est prévue le Vendredi 12 sept pour l'ouverture des plis. Une réunion extraordinaire aura lieu le jeudi 16 septembre pour définir l'attribution des lots.

### **VOIRIE : Programme du point à temps**

- Voirie (programme du point à temps) : la banquetteuse est passée sur toute la commune. Les conseillers ont défini les priorités sur les voies à remettre en état. Les voies ci-dessous sont concernées :

- Route de Pombazet
- Route des murailles
- Chalustre
- Tour de l'église avec le parking

M. Favretto explique qu'au vue de l'état de certaines voies, leur fermeture devra être décidées. Il va falloir fermer des routes, Jean-Luc explique qu'au vu de l'état de ces routes il va falloir les fermer, il en va de la responsabilité du maire. M. Raboisson explique qu'il s'oppose à la réfection de la route de Chalustre si cela n'est pas réalisé correctement, même si cela représente un coût important. Il est noté que la population de la commune a augmenté de 400 habitants en 30 ans et que le budget n'a pas évolué.

#### **ASSAINISSEMENT : 4° Tranche assainissement collectif**

Une réunion a eu lieu le jeudi 4 septembre au matin. A ce jour les travaux se déroulent correctement, la pose des tabourets a été réalisée. Un courrier type sera adressé aux usagers concernés pour les informer qu'un contrôle sera effectué avant branchement. La prochaine réunion de chantier aura lieu semaine prochaine, la fin des travaux est prévue fin octobre.

#### **LIEN SOCIAL**

Les membres de la commission Lien Social ont rencontré fin août le délégué territorial du Conseil général. Ce dernier a rappelé les compétences du Conseil Général en matière d'attribution des allocations perte autonomie, perte de compensation du handicap. Au cours de cette réunion, Mme DENOST a évoqué le problème de mise en œuvre d'aide d'urgence au sein du CIAS, la longueur des délais, l'absence de rétro-activité. Il n'existe pas de politique de ce type en Dordogne contrairement à d'autres départements.

Le délégué a présenté les mesures d'aide au logement (impayé, facture...), les procédures de signalement de maltraitance enfant et personnes vulnérables auprès de l'assistante sociale. Mme DENOST annonce qu'elle réalisera une synthèse de cet échange et qu'une plaquette à destination des élus expliquant le rôle des différents intervenants au sein du CIAS sera réalisée.

#### **MARCHE**

M BAGGIO informe qu'à ce jour, le règlement est toujours en cours de réalisation.

#### **RUES**

Mme ROHOF informe qu'une collecte des récriminations est en cours et qu'à l'issue de cette collecte, des réponses seront adressées aux personnes concernées. Le budget est dépassé. Elle précise que certaines interventions notamment sur des déposes vont être difficiles.

## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON**

### **Commission Rivière**

**Fusion du conseil communautaire** : le conseil a souhaité proposer une étude sur les états financiers de certaines communautés avant que la loi n'intervienne.

### **Commission rivière et tourisme** :

Une réunion a eu lieu le 3 septembre à Vélines. Mme POUCHIN présente la synthèse de la réunion : Quai de Saint Aulaye : au vu du climat humide les travaux de nettoyage ont dus être repris cet été. 3 devis ont été présentés : Entreprise Feltrin : 67250€ -- Entreprise Ledevdec : 64253€. Entreprise Favretto : 66120 €.

4eme tranche de travaux : Ouverture des plis pour la présentation des projets : Aquitaine travaux pour 43000€60 HT. Ile et Dronne: 63072 net, Association Sohe rivière : 53523, 80. Le président Monsieur BOIDET propose de porter le choix sur l'entreprise la moins-disante. Cette décision sera confirmée le 11 septembre.

Chemin de randonnée : la CDC reprend la compétence du CD 24. Il est noté l'état désastreux de ces chemins.

Point sur l'audit des sites touristiques : la liste des acteurs du tourisme de chaque commune doit être remise sous 15 jours au plus tard.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Rentrée scolaire : M BATAÇ informe que la rentrée s'est bien passée

Rythmes scolaires : il est proposée de rendre compte et d'annoncer les activités de l'animatrice Marions dans le prochain bulletin et le site Internet.

Journée du patrimoine le 20 septembre : l'association Les Amis de Montcaret propose une animation autour de l'église avec une conférence sur l'histoire du bourg de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 h 00.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	
Alain BATAAC		Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST		Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	